

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement :Tarn

Type de réunion

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

Réunion de circonscription

Numéro et titre du premier sujet traité 02

Quelles doivent être les missions de l'école, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

Instruire ou former

L'instruction est un outil qui permet de former le citoyen : ce sont deux notions complémentaires.

L'école doit donc s'ouvrir sur l'extérieur pour permettre un travail en corrélation entre la vie de l'enfant et la vie de l'élève.

L'école primaire doit donner les outils nécessaires à l'enfant pour évoluer dans le secondaire vers une formation adaptée et choisie mais pas imposée.

Une des missions de l'école est de rendre l'enfant autonome face à sa future insertion professionnelle.

L'école est un choix de société

La notion de réussite est liée à ce choix : réussite professionnelle ou réussite de l'individu ?

Peut-on parler de réussite de l'individu sans autonomie économique ?

L'école, lieu de travail où doit se développer la notion de l'effort, conditionnera l'avenir de l'élève.

L'école doit être la référence pour l'élève et pour les parents. Peut-elle éduquer à la parentalité ?

Si elle est le reflet des problèmes de société, elle ne peut pas les résoudre toute seule .

Les partenaires ont un rôle important à jouer : relais, travail d'accompagnement et de valorisation pour réduire les inégalités.

Le futur citoyen européen :

Parler d'une seule école pour l'Europe semble utopique :

- les barrières linguistiques
- le contenu des programmes
- les différences culturelles

Dans un premier temps, l'enseignement doit permettre de mieux connaître l'Europe :

Le plurilinguisme semblerait être une réponse à l'apprentissage précoce des langues.

Les classes européennes et les projets d'échanges communautaires sont à encourager pour l'éducation au vivre ensemble et la préparation à la mobilité professionnelle.

La construction historique, sociale et culturelle de l'Europe doit être prioritairement abordée dans les programmes.

La prise en compte de l'Europe multiculturelle est importante. Il est souhaitable de partir de la connaissance de sa propre culture puis d'élargir ensuite vers une éducation citoyenne européenne.

Numéro et titre du deuxième sujet traité 12

Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

L'école n'a pas le monopole de l'éducation.

Quel est le rôle des parents et comment toucher l'ensemble des familles ?

Il est difficile d'impliquer les parents : pourquoi ?

Certains ont le sentiment que l'école les a exclus : plus leur échec est grand, plus ils placent d'espoir dans la réussite de leurs enfants.

Comment rétablir les liens ? en donnant du sens à l'école, en donnant la parole aux enfants, en renforçant la communication entre les parents et les enseignants, en favorisant des échanges constructifs.

Les associations ont un rôle important à jouer pour renforcer et prolonger l'action de l'école :

En écoutant les enfants et en rétablissant la confiance qu'ils pourraient avoir dans leur avenir, elles remplissent leur rôle de médiation.

En permettant aux personnes « d'être parents » sans agir à leur place.

En responsabilisant chacun face à ses devoirs.

L'accompagnement scolaire a ses propres règles qui favorisent l'évolution des enfants en valorisant leurs avancées comportementales et leurs apprentissages .

L'aide à la parentalité existe au sein des CEL grâce la mise en place d'activités sportives et culturelles mais aussi d'actions plus ciblées encourageant la participation des parents.

Dans le cadre scolaire, l'intervention de parents peut être organisée selon leurs compétences.

Numéro du sujet traité 17

Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'école ?

Les rythmes scolaires :

La vie économique rythme la vie de l'enfant.

La réduction du temps de travail n'a pas amélioré l'aménagement du temps de l'enfant. Contrairement à la loi de 1989, l'aménagement du temps de l'enfant doit bien prendre en compte la notion d'enfant et non pas celle d'élève.

La semaine de 4 jours pose problème en terme de moyens d'encadrement des enfants. Comment adapter l'accueil des enfants à la disponibilité des parents ?

Le découpage annuel du temps (alternance 7 semaines/2 semaines) n'est pas respecté en faveur de privilèges économiques.

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

Regret évoqué par un participant quant aux choix des questions : « Dommage que la question 22, fondamentale pour la qualité de l'enseignement mais dérangeante par les moyens qu'elle suppose, n'ait été abordée dans aucun lieu de débat »

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Une meilleure préparation à l'entrée dans la vie sociale, culturelle et professionnelle.

2 Etablir ou améliorer la communication entre l'école/la famille/les partenaires.

3 Repenser le calendrier scolaire.